

NOS CHARTES RSE



CHARTE ENVIRONNEMENTALE

Préserver notre environnement, une responsabilité partagée

Chez Adyton Conseil, nous sommes convaincus que la performance d'une entreprise s'évalue aussi à l'aune de son empreinte sur la planète.

Notre engagement environnemental repose sur des actions concrètes et mesurables visant à réduire notre impact écologique et à promouvoir des comportements responsables au sein de nos équipes comme auprès de nos partenaires.

Limiter notre impact environnemental

Nous agissons au quotidien pour réduire notre consommation de ressources et adopter des pratiques plus durables.

Nos collaborateurs sont pleinement associés à cette démarche collective.

Réduction de l'usage du plastique

Installation d'une fontaine à eau pour supprimer les bouteilles jetables.

Mise à disposition de tote-bags réutilisables pour les déplacements, les repas ou les achats du midi.



Utilisation exclusive de vaisselle réutilisable dans les espaces communs.

Adoption de la carte Swile afin de réduire l'usage de tickets papier.

Réduction de notre empreinte carbone

Nous nous engageons à réduire nos émissions de CO₂ en agissant sur plusieurs leviers :

- ▶ Tri sélectif systématique des déchets dans nos locaux ;
- ▶ Transition progressive de notre flotte automobile vers des véhicules 100 % électriques ;
- ▶ Priorité aux produits français et aux circuits courts, dans le choix de nos fournisseurs et cadeaux d'entreprise ;
- ▶ Mise en place d'un compost pour le jardin des parties communes et valorisation des biodéchets ;
- ▶ Promotion de la mobilité douce (transports en commun, covoiturage, vélos électriques).

Promouvoir un numérique responsable

En tant qu'acteur du secteur IT, nous avons un rôle particulier à jouer dans la sobriété numérique et la maîtrise de notre empreinte digitale.

Nos actions concrètes :

- ▶ Sensibilisation au numérique responsable pour l'ensemble des collaborateurs ;
- ▶ Objectif « zéro papier » dans nos relations fournisseurs et clients, grâce à la digitalisation des échanges ;
- ▶ Réduction drastique de l'usage du papier en interne, avec un suivi annuel des impressions ;
- ▶ Optimisation du stockage et du cycle de vie de nos équipements informatiques (achat durable, recyclage, reconditionnement).

Une démarche d'amélioration continue

Nous mesurons régulièrement les résultats de nos actions et identifions de nouveaux leviers pour progresser.

Chaque collaborateur est encouragé à proposer des idées d'amélioration via notre boîte à idées RSE, afin que cette démarche demeure vivante et collective.

Notre ambition

Faire d'Adyton Conseil une entreprise responsable, sobre et exemplaire, où chaque décision contribue à la préservation de notre environnement et au respect des générations futures.



CHARTE D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES



Chez Adyton Conseil, nous considérons l'éthique comme un pilier essentiel de la confiance et de la durabilité de nos relations professionnelles.

Notre ambition est d'exercer nos activités dans le strict respect des lois, des réglementations et des valeurs humaines fondamentales.

La présente charte formalise nos engagements envers nos fournisseurs, partenaires, clients et collaborateurs, et définit les principes de conduite attendus dans toutes nos interactions professionnelles.

Relations avec nos fournisseurs et partenaires

Chez Adyton Conseil, nous attachons une importance particulière à établir des relations de confiance avec nos fournisseurs et partenaires. Nous privilégions des collaborations basées sur :

- ▶ La transparence, en communiquant de manière claire et sincère sur nos attentes, nos objectifs et nos pratiques.
- ▶ La loyauté et l'équité, en traitant chacun avec impartialité et respect, sans favoritisme ni conflit d'intérêt.
- ▶ Le respect mutuel, en reconnaissant la valeur et l'expertise de chacun et en favorisant un dialogue constructif.

Nous veillons à ce que nos partenaires partagent nos valeurs et notre exigence éthique, car nous croyons que la performance durable ne peut se construire que sur des bases solides de confiance, d'intégrité et de responsabilité commune.

Nos engagements communs :

- ▶ Interdiction absolue du travail des enfants et du travail forcé, sous toutes ses formes ;
- ▶ Respect strict des lois sociales et du droit du travail, notamment en matière de conditions de travail, de santé, de sécurité et de rémunération équitable ;
- ▶ Rejet de toute forme de discrimination, de harcèlement ou de violence, qu'elle soit physique, morale ou verbale ;
- ▶ Conformité aux règles de la libre concurrence, sans entente, abus de position dominante ou pratiques déloyales ;
- ▶ Tolérance 0 vis-à-vis de la corruption, des pots-de-vin ou de tout avantage indu ;
- ▶ Respect absolu de la confidentialité des informations échangées dans le cadre des relations contractuelles ;
- ▶ Sécurisation des données et des systèmes d'information, en conformité avec les réglementations en vigueur.

Tout fournisseur ou partenaire est invité à signaler à la direction toute situation ou pratique contraire à ces principes et s'engage à respecter ces pratiques en signant notre charte fournisseurs.

Intégrité et prévention de la corruption

Adyton Conseil rejette catégoriquement toute forme de corruption, directe ou indirecte.

Code de conduite fournisseur

Dans le prolongement de nos engagements en matière d'intégrité et de prévention, nous avons déployé un code de conduite fournisseur, que nous faisons signer à chaque nouvelle collaboration. Ce code formalise nos attentes en matière d'éthique, de respect des réglementations et de pratiques responsables, et permet d'assurer que tous nos partenaires partagent nos valeurs et contribuent à un environnement d'affaires transparent et respectueux.

Nous nous engageons à :

- ▶ Refuser tout avantage indu, cadeau excessif ou faveur compromettant l'impartialité d'une décision ;
- ▶ Prévenir les conflits d'intérêts dans la sélection et la gestion des partenaires commerciaux ;
- ▶ Promouvoir la transparence dans les procédures d'achat et de contractualisation ; Encourager la déclaration proactive de tout comportement contraire à cette charte.

Ces principes s'appliquent à l'ensemble des collaborateurs, prestataires et partenaires d'Adyton Conseil.

Sécurisation des données personnelles

Chez Adyton Conseil, la protection de la vie privée de nos collaborateurs, clients et partenaires est une priorité. Nous nous engageons à garantir que les informations personnelles soient traitées de manière sécurisée, confidentielle et conforme aux exigences légales.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est toute information permettant d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique (ex. : nom, adresse, e-mail, numéro d'identification, données de connexion...).

Notre politique de protection des données

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), Adyton Conseil met en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité, la confidentialité et l'usage responsable des informations collectées.

Nos principes :

- ▶ Les données collectées ne le sont qu'à des fins légitimes, précises et explicites ;
- ▶ Elles sont conservées uniquement le temps nécessaire à leur finalité et supprimées dès qu'elles ne sont plus utiles ;
- ▶ Toute personne concernée est informée de la collecte de ses données, de la finalité de leur traitement et de ses droits d'accès, de rectification ou de suppression ;
- ▶ Aucune donnée personnelle n'est diffusée ou transmise sans consentement explicite, sauf obligation légale ;
- ▶ Adyton garantit la confidentialité et la protection des données de ses employés, clients et partenaires ;
- ▶ Des procédures internes assurent la conformité continue avec la législation et les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

Engagement individuel et collectif

Chaque collaborateur d'Adyton Conseil est ambassadeur de nos valeurs éthiques. Nous encourageons un comportement exemplaire dans toutes les activités professionnelles, ainsi qu'un devoir d'alerte en cas de manquement observé.

Des canaux de signalement confidentiels sont disponibles pour remonter toute situation contraire à la présente charte, sans crainte de représailles.

Suivi et amélioration continue

Cette charte est révisée chaque année pour rester conforme aux évolutions légales, sociétales et technologiques. Nous encourageons nos partenaires à adopter la même démarche d'éthique, de conformité et de responsabilité.

L'éthique est une valeur fondatrice, garante de confiance, et indissociable de la réussite économique, de la transparence et du respect des personnes.



CHARTE SOCIALE & DROITS DE L'HOMME

Nous considérons le respect des droits humains fondamentaux comme une condition essentielle de notre performance, de notre crédibilité et de notre légitimité en tant qu'entreprise responsable. Au-delà d'une exigence éthique, il s'agit d'un principe structurant de notre modèle de gouvernance et d'une valeur partagée à tous les niveaux de notre organisation.

Notre culture d'entreprise repose sur la dignité, l'égalité des chances, la diversité et la protection de chaque collaborateur. Nous veillons à offrir un environnement de travail sûr, inclusif et respectueux, où chacun peut s'épanouir pleinement, exprimer ses talents et contribuer au succès collectif. Cet engagement s'étend également à nos partenaires et fournisseurs, que nous encourageons à adopter les mêmes standards en matière de respect des droits humains et de responsabilité sociale.

À travers cette charte, nous réaffirmons notre attachement aux principes universels issus du Pacte Mondial des Nations Unies, des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ces références constituent le socle de nos pratiques quotidiennes et de nos politiques internes, guidant nos décisions dans un esprit d'intégrité, de transparence et de justice.

Nous sommes convaincus que la promotion et la protection des droits humains ne sont pas seulement des obligations morales, mais également des leviers essentiels de durabilité, de confiance et de performance à long terme.

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Nos engagements :

- ▶ Interdiction du travail des enfants, conformément à l'âge minimum défini par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- ▶ Rejet absolu de toute forme d'esclavage moderne, de servitude ou de travail forcé ;
- ▶ Respect du droit du travail et des normes sociales en vigueur dans tous les pays où nous opérons ;
- ▶ Rémunération équitable, au moins égale au salaire minimum légal local ou conventionnel, assurant des conditions de vie dignes ;
- ▶ Droit à une défense équitable en cas de conflit ou de désaccord professionnel ;
- ▶ Respect de la liberté d'association et de la représentation des salariés, dans le cadre des lois nationales ;
- ▶ Zéro tolérance pour toute atteinte à la dignité, la liberté ou l'intégrité physique et morale des collaborateurs.

Ces principes s'appliquent également à nos partenaires, prestataires et fournisseurs, dans le cadre de nos relations contractuelles.



Diversité, inclusion et égalité des chances

La richesse d'Adyton Conseil repose sur la diversité des parcours, des talents et des sensibilités.

Nous veillons à offrir un environnement de travail inclusif, respectueux et ouvert à tous.

Nos engagements :

- ▶ Offrir à chacun les mêmes chances de réussite et d'évolution, sans distinction d'origine, d'âge, de genre, de nationalité, de religion, de handicap ou de situation personnelle ;
- ▶ Recruter sur la base des compétences, de l'expérience et des qualifications, dans le respect du principe d'égalité des chances ;
- ▶ Favoriser une culture d'entreprise bienveillante, où le respect, la collaboration et la reconnaissance guident les relations humaines ;
- ▶ Promouvoir la parité femmes-hommes dans nos effectifs et nos postes à responsabilité ;
- ▶ Mettre en place des mesures d'adaptation raisonnable pour les collaborateurs en situation de handicap.

Lutte contre le harcèlement et les comportements inappropriés

Adyton Conseil applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de violence, qu'elle soit physique, psychologique ou morale

Nos engagements :

- ▶ Interdire toute forme de harcèlement, quel qu'en soit l'auteur (collaborateur, client, partenaire, fournisseur).
- ▶ Prendre des mesures disciplinaires immédiates en cas de manquement avéré.
- ▶ Mettre en place un canal de signalement confidentiel permettant à toute personne de faire part de comportements inappropriés sans crainte de représailles.
- ▶ Former et sensibiliser régulièrement les équipes aux risques psychosociaux (RPS) et aux comportements respectueux en entreprise.

POLITIQUE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Notre réussite repose sur la compétence, la motivation et le bien-être de nos employés. Leur bien-être et leur développement professionnel sont au cœur de notre stratégie.

ENGAGEMENT FONDAMENTAL

Cette politique concrétise notre engagement pour le respect, la sécurité et une qualité de vie optimale au travail. Nous agissons en accord avec notre démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE).

VISION STRATÉGIQUE

Nous en sommes convaincus : des collaborateurs épanouis sont la clé de notre succès. Cette approche guide toutes nos activités et décisions, pour un environnement de travail stimulant et bienveillant

UNE PORTÉE INCLUSIVE POUR TOUS

Toutes les activités

Que ce soit sur site ou en télétravail, cette politique encadre toutes nos opérations, garantissant un cadre de travail cohérent.

L'ensemble du personnel

Elle s'applique à l'ensemble de nos salariés, stagiaires, et collaborateurs, sans aucune distinction de poste, d'ancienneté ou de contrat.

Équité totale & non-discrimination

Nous garantissons une équité absolue au sein de notre organisation, en assurant que chacun bénéficie des mêmes standards de bien-être.

- ▶ Le respect des libertés fondamentales (liberté d'expression, d'association et de représentation) ;
- ▶ Le principe de non-discrimination à l'embauche, dans la formation, la rémunération ou la promotion.

NOS ENGAGEMENTS FONDAMENTAUX

Notre politique repose sur des principes solides. Nous respectons scrupuleusement le Code du travail français et les conventions collectives de notre secteur. Au-delà de cette conformité légale, qui est notre base, nous visons l'excellence pour offrir un environnement de travail inclusif et stimulant dans lequel chacun peu développer pleinement son potentiel.

Droits humains

Adyton adhère aux principes universels des droits humains. Nous interdisons formellement le travail forcé, le travail des enfants et toute forme d'exploitation. Nous garantissons à chacun la liberté d'expression, d'association et de représentation.

Santé et sécurité au travail

Un référent santé et sécurité veille au quotidien à l'application de nos pratiques. Nous évaluons et réduisons activement les risques liés au travail sur écran, aux déplacements et au télétravail.

- ▶ Mise à disposition d'équipements ergonomiques (chaises, écrans, supports).
- ▶ Formations interne
- ▶ Tenue et mise à jour constante du registre de sécurité.
- ▶ Traitement immédiat de tout incident ou signalement de risque.

freespeaking@adytonconseil.com



NOTRE CULTURE : EXCELLENCE ET PROGRÈS CONTINU

Nous nous engageons pour une culture d'entreprise forte, fondée sur l'inclusion, le dialogue et le développement de chacun. Nous valorisons la diversité et offrons un environnement où chaque talent s'épanouit pleinement. Le harcèlement, la discrimination ou tout traitement inéquitable, liés au genre, à l'âge, à l'origine, à la religion, au handicap ou à l'orientation sexuelle, sont strictement interdits et intolérables.

Un dialogue ouvert

Nous encourageons nos équipes à partager idées et préoccupations. Un canal de communication interne et confidentiel est disponible pour signaler tout problème lié aux conditions de travail, garantissant écoute et discrétion.

Une boîte à idée accessible à tous les collaborateurs, afin de recueillir leurs suggestions d'amélioration concernant les conditions de travail, l'organisation et les actions RSE.

Les propositions sont examinées régulièrement par la direction, et un retour est communiqué à l'équipe.

Formation et développement personnalisés

Chaque année, un plan de formation est mis en place pour répondre aux besoins individuels. Il renforce les compétences techniques et comportementales (soft skills).

Revue annuelle pour l'excellence

Nous évaluons l'efficacité de notre politique et identifions les pistes d'amélioration. Cette revue annuelle assure notre conformité légale et normative, garantissant un environnement de travail toujours optimal.

Politique : accès et transparence

Notre politique est accessible à tous sur l'intranet et présentée systématiquement aux nouveaux arrivants. Toute mise à jour est immédiatement communiquée. La direction s'engage à traiter chaque signalement avec respect, confidentialité et diligence, créant ainsi un climat de confiance essentiel.

En appliquant rigoureusement ces principes, nous construisons une entreprise où chacun se sent bien et où les talents s'épanouissent. Un climat de confiance et de respect mutuel nourrit notre succès collectif. C'est un cercle vertueux que nous cultivons chaque jour.

Conditions d'emploi et qualité de vie

Nous garantissons des conditions d'emploi équitables :

- ▶ rémunération conforme aux pratiques du marché et à la législation ,
- ▶ horaires flexibles et respect du temps de repos ,
- ▶ télétravail possible selon les besoins du poste ,
- ▶ équilibre vie professionnelle/personnelle,
- ▶ entretiens annuels pour suivre objectifs et développement, la satisfaction et les perspectives de développement de chaque collaborateur

Égalité, diversité et inclusion

Adyton valorise la pluralité des profils, des parcours et des points de vue. Nous encourageons un environnement de travail inclusif, où chacun peut s'exprimer et contribuer librement, dans le respect mutuel.

Dialogue et communication interne

Nous encourageons un dialogue social ouvert et constructif :

- ▶ Les collaborateurs peuvent librement exprimer leurs suggestions ou préoccupations auprès de la direction ;
- ▶ Un point de contact interne confidentiel (freespeaking@adytonconseil.com) permet de signaler tout problème lié aux conditions de travail ;
- ▶ La direction s'engage à traiter chaque signalement avec respect, confidentialité et diligence.

Formation et développement

Nous investissons dans la montée en compétence de nos collaborateurs :

- ▶ Plan de formation annuel adapté aux besoins de chacun ;
- ▶ Suivi régulier des compétences techniques et comportementales ;
- ▶ Soutien aux initiatives de formation continue
- ▶ (certifications IT, soft skills, management, etc.).

Suivi et amélioration continue

Cette politique fait l'objet d'une revue annuelle par la direction afin de :

- ▶ Vérifier son efficacité et sa bonne application ;
- ▶ Identifier des pistes d'amélioration continues ;
- ▶ S'assurer de sa conformité aux évolutions légales et normatives.

Les employés sont informés de toute mise à jour. La politique est disponible sur notre intranet et communiquée à chaque nouvel arrivant.

PROCEDURE D'ALERTE

CHAMPS D'APPLICATION

- ▶ Droits de l'Homme
- ▶ Discrimination
- ▶ Harcèlement
- ▶ Corruption
- ▶ Fraude
- ▶ Cadeaux
- ▶ Diversité
- ▶ Pratiques anti concurrentielles
- ▶ Conflits d'intérêt

QUI PEUT ALERTER ?

- ▶ Les employés
- ▶ Les collaborateurs extérieurs ou occasionnels

COMMENT ALERTER ?

Si vous souhaitez effectuer un signalement ou si vous avez des questions sur comment vous comporter dans une situation particulière, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- ▶ Certaines questions peuvent être résolues directement avec la personne concernée.
- ▶ En faire part à votre supérieur hiérarchique, aux RH ou au responsable du traitement des incidents
- ▶ Enfin, directement sur la boîte mail :

freespeaking@adytonconseil.com

NOS ENGAGEMENTS

- ▶ Respect de la confidentialité
- ▶ Traitement sans discrimination ni harcèlement
- ▶ Action corrective

Tout sera mis en oeuvre pour respecter le désir de confidentialité. Adyton ne tolère aucune forme de représailles envers les personnes qui signalent, de bonne-foi, un incident.